

104^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association Jersey Québec - Manoir des sables, Orford - Jeudi 21 mars 2024

1. Ouverture de l'assemblée par le président
Monsieur Max Kohler, président, ouvre la réunion à 13 h 05. Il souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
Monsieur Max Kohler, président, fait la lecture de l'avis de convocation. Monsieur Marc Côté, appuyé par Monsieur Sylvain Houle, propose l'adoption de l'avis de convocation.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Monsieur Max Kohler, président, fait la lecture du projet d'ordre du jour. Madame Marie-Christine Fortin appuyé par monsieur Marc Côté, propose l'adoption de l'ordre du jour.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'Assemblée par le président
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 30 mars 2023, tenue au Centre des Congrès de Lévis.
5. Procédures d'assemblée
6. Rapport du président
7. Rapport opérationnel
8. Présentation des rapports financiers
9. Nomination de l'expert-comptable pour 2024
10. Élection des administrateurs 2024
11. Présentation des invités
12. Étude des résolutions
13. Affaires générales et varia
14. Levée de l'assemblée

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2023, tenue au Centre des Congrès de Lévis.

Monsieur Max Kohler, président, propose que monsieur Jarold Dumouchel effectue la lecture du procès-verbal. Aucun suivi n'est requis pour les résolutions 2023 considérant qu'aucune n'ait été approuvée par l'assemblée. Monsieur Éric Chassé, appuyé par madame Rachel Guay, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale

annuelle du 30 mars 2023 tel que présenté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Procédures d'assemblée
Monsieur Dany Germain fait la lecture des procédures d'assemblée.

6. Rapport du président
Monsieur Max Kohler, président, fait la lecture de son rapport à la page 9 du rapport annuel 2023. En voici les points majeurs :

- Tenue de l'AGA conjointement avec Jersey Canada;
- Réalisation de trois vidéos sur les avantages de la Jersey grâce aux programmes spéciaux du Ciq;
- Réalisation du voyage de Jersey Québec en Californie
- Défis financiers de l'association;

Monsieur Kohler mentionne que considérant les défis reliés au financement de l'association, le conseil d'administration demeure préoccupé quant à garder un bon équilibre entre les activités des membres et les finances de l'association.

Madame Marie-Christine Fortin, appuyée par madame Line Leblanc, propose l'adoption du rapport du président.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapport opérationnel
Monsieur Jarold Dumouchel fait la présentation du rapport. Le rapport est contenu dans le rapport annuel 2023 à la page 14. Voici les points majeurs :

- Les deux projets réalisés avec l'enveloppe budgétaire des projets spéciaux du Ciq (voyage en Californie et les trois profils d'éleveurs) ont eu d'excellents résultats;
- Il y a eu 11 jugements durant la saison d'Expo 2023;
- Les prix de production une présentation de Sollio Agriculture
- Les inscriptions records pour les prix Purina Tout-Québec
- Site web et réseau sociaux Facebook et calendrier



104^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association Jersey Québec - Manoir des sables, Orford - Jeudi 21 mars 2024

Monsieur Éric Chassé, appuyé par monsieur Marc Côté propose l'adoption du rapport opérationnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Présentation des rapports financiers

Madame Laurie Jacobs fait la présentation des états financiers au 31 décembre 2023. Les informations financières sont contenues dans le rapport annuel 2023 aux pages 16 à 23. Après un excédent de 30 604 \$ en 2022, l'association a réalisé un déficit de 15 198\$ en 2023. Monsieur Dumouchel donne des informations complémentaires sur les différents postes de produits et de charges.

Monsieur Dumouchel mentionne que les activités de base sont maintenues, mais que la pression financière et des choix en matière de ressources humaines demeurent une priorité.

Monsieur Pierre Martin, appuyé par madame Line Leblanc, propose l'adoption des états financiers 2023.

9. Nomination de l'expert-comptable pour 2024

Monsieur Jarold Dumouchel mentionne que le SCF Montérégie assure la comptabilité de l'association, ce qui facilite le suivi, les vérifications et la production de l'avis au lecteur. Jarold Dumouchel mentionne que l'assemblée est souveraine et qu'elle est dans son droit de proposer un autre vérificateur ainsi que le rapport qu'elle juge approprié.

Monsieur Éric Chassé, appuyé par monsieur Nicolas Roy, propose que la firme comptable pour 2024 soit assurée par le SCF Montérégie et qu'un avis au lecteur est un rapport satisfaisant pour suivre les affaires de l'association.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Élection des administrateurs 2024

Monsieur Max Kohler demande une proposition pour l'ouverture des élections 2023, pour un président d'élection, deux scrutateurs et un secrétaire d'élection.

Monsieur Dany Germain, appuyé par madame Laurie Jacobs, propose l'ouverture des élections. Madame Marie-Christine Fortin appuyée par Monsieur Marc Côté propose madame Johanne Chartier comme présidente d'élection. Madame Chartier accepte. Monsieur Sylvain Houle propose monsieur Jarold Dumouchel comme secrétaire d'élection et est appuyé par madame Rachel Guay. Madame Patricia Normandin est proposée à titre de scrutatrice par Monsieur Sylvain Houle et appuyée par madame Rachel Guay. Monsieur Éric Hétu est proposé à titre de scrutateur par Monsieur Éric Chassé et appuyé par Monsieur Dany Germain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Laurie Jacobs, appuyée par monsieur Dany Germain, propose l'ouverture des mises en candidature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Chartier déclare les mises en candidature ouvertes.

Au poste 3 – Poste pour la région EST du Québec (Saguenay-Lac-St-Jean, Capitale Nationale, Chaudière-Appalaches, Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine):

Madame Marianne Deschênes

a rempli en bonne et due forme le formulaire pour le poste fixe

c'est le seul formulaire que le directeur général a reçu

Madame Deschênes accepte

Madame Marianne Deschênes est élue par acclamation

Le président d'élection demande des mises en candidature pour les postes 6 et 9 pour le Conseil d'administration de Jersey Québec.



104^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association Jersey Québec - Manoir des sables, Orford - Jeudi 21 mars 2024

Au poste 6

M. Max Kohler proposé par M. Sylvain Houle
appuyé par Mme Laurie Jacobs
M. Max Kohler accepte

Aucune autre candidature n'est présentée.

M Kohler est élu par acclamation.

Au poste 9

Aucune candidature n'est présentée. Monsieur Jarold Dumouchel confirme que la constitution de Jersey Québec autorise le conseil d'administration à nommer un administrateur lors de leur prochaine séance régulière du conseil d'administration.

Monsieur Sylvain Houle, appuyé par monsieur Marc Côté, propose la fermeture des élections 2024
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Max Kohler, président, remercie et félicite les administrateurs et tous les candidats.

11. Présentation des invités

Jersey Canada : Monsieur Josh Barter, président de Jersey Canada présente les différents points marquants de l'année 2023 dont l'augmentation du nombre d'enregistrements et de la classification.

Ciaq : Présentation de Monsieur Jean-François Morin et des différents projets réalisés en partenariat entre Jersey Québec le Ciaq.

CQRL : Monsieur Max Kohler, administrateur du CQRL, est venu présenter l'évolution de la réflexion stratégique amorcée à l'interne et de la volonté d'organiser des événements multiraces afin de maximiser la visibilité et les coûts.

12. Étude des résolutions

Les membres font le dépôt d'une résolution.

RÉSOLUTION 01

Éleveur émérite

- Considérant que le titre de Maître-éleveur est le prix suprême qu'un éleveur peut recevoir;
- Considérant que le titre d'Éleveur émérite tient à souligner l'excellence des éleveurs qui sont sur la voie pour l'obtention du titre de Maître-Éleveur;
- Considérant que la race Jersey profite de la visibilité de l'excellence associée au titre d'Éleveur émérite;
- Considérant qu'un éleveur peut remporter le prix d'Éleveur émérite tous les cinq ans;

Il est proposé par Max Kohler et secondé par Marie-Christine Fortin de demander à Jersey Canada de réserver le prix d'Éleveur émérite uniquement aux éleveurs qui n'ont pas encore reçu le prix de Maître-Éleveur.

La résolution est adoptée majoritairement.

RÉSOLUTION 02

Classement des éleveurs en lice pour le titre de Maître Éleveur

- Considérant qu'il n'y a aucun classement pour savoir où se situent les éleveurs dans l'obtention du prix du Maître-Éleveur;
- Considérant que les éleveurs auraient à gagner à pouvoir se comparer aux différents récipiendaires;
- Considérant que les données sont collectées automatiquement,

Il est proposé par Marie-Christine Fortin et secondé par Frédéric St-Laurent de demander à Jersey Canada de fournir sur demande le pointage de sa ferme pour l'obtention du titre de Maître-Éleveur.

La résolution est adoptée à l'unanimité.



104^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association Jersey Québec - Manoir des sables, Orford - Jeudi 21 mars 2024

RÉSOLUTION 03

Nombre de maîtres-éleveurs

- Considérant que Holstein Canada souligne plus de 20 Maîtres Éleveurs par année;
- Considérant qu'Ayrshire Canada souligne plus de 4 Maîtres Éleveurs par année;
- Considérant que le prix de Maître-Éleveur est la plus haute distinction qu'un éleveur peut recevoir;
- Considérant que la race Jersey a tout à gagner de partager les succès de ses membres et ainsi faire rayonner l'excellence de la race Jersey;
- Considérant que l'image positive et prestigieuse des éleveurs et de la race en général a tout à gagner de célébrer plus qu'un éleveur par année;

Il est proposé par Max Kohler et secondé par Rachel Guay de demander à Jersey Canada d'augmenter le nombre de titres de Maître Éleveur remis chaque année.

La résolution est adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 04

Prix de production pour les éleveurs en robotique qui ne font pas de contrôle officiel

- Considérant que plusieurs fermes sont robotisées;
- Considérant que ces fermes ne font généralement pas de contrôle officiel;
- Considérant que l'association doit représenter tous ses membres;

Il est proposé par Laurie Jacobs et secondé par Dany Germain de demander à Jersey Québec de créer des catégories de prix de production afin de souligner l'excellence des élevages en robotique dont le contrôle n'est pas officiel.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

13. Affaires générales et varia

Monsieur Max Kohler président, demande aux membres s'il y a des points qu'ils aimeraient discuter avant la fermeture de la séance.

Monsieur Max Kohler tient à remercier les administrateurs

sortants de leur dévouement à l'association.

Des remerciements sont également adressés par le président aux membres présents. Il invite les congressistes à assister dès 17h au 5 à 7 du Ciq ainsi qu'au dévoilement des gagnantes du concours Purina Tout-Québec.

14. Levée de l'assemblée

Monsieur Dany Germain, appuyé par monsieur Sylvain Houle, propose la levée de l'assemblée à 14 h 28.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



104^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Association Jersey Québec - Manoir des sables, Orford - Jeudi 21 mars 2024

SUVIS SUR LES RÉOLUTIONS DE L'AGA 2024

1. Éleveurs émérites

La résolution a été défaite en assemblée générale annuelle chez Jersey Canada.

2. Classement des éleveurs en lice pour le titre de Maître Éleveur

Le conseil d'administration a approuvé la recommandation du comité des reconnaissances de fournir, sur demande, des classements de préfixes individuels pour les reconnaissances des Maîtres-éleveurs ainsi que Éleveurs émérites. Cette recommandation sera en vigueur pour les reconnaissances de 2025.

3. Nombre de maîtres-éleveur

Le comité des récompenses a examiné l'impact de l'augmentation du nombre de reconnaissances de Maîtres-éleveur décernées par an en prévoyant les récompenses jusqu'à 36 ans dans le futur et en incluant deux gagnants ou plus par an. En raison d'un nombre relativement faible de préfixes qualificatifs, le résultat a démontré une réduction significative des points par préfixe gagnant lors de l'attribution de plusieurs gagnants, par rapport au format actuel d'un gagnant par an. Le comité a recommandé qu'aucun changement ne soit apporté au nombre de ga-

gnants du prix Maître-éleveur par an. Cette recommandation a été approuvée par le conseil d'administration.

Au cours de ces discussions, le comité a également pris la décision de revoir la manière dont les points sont calculés pour les reconnaissances de Maître-éleveur et d'éleveur émérite dans leur intégralité, y compris les écarts de production et de BCA composite, les scores de classification, les contributions des taureaux et les vaches étoilées. Sur recommandation du comité, le conseil d'administration a convenu que ces reconnaissances devraient être vérifiées au moins tous les cinq ans à l'avenir.

Enfin, le personnel a été invité à élaborer et à diffuser des informations sur les reconnaissances pour les membres, notamment sur la manière dont elles sont organisées.

4. Prix de production pour les éleveurs en robotique qui ne font pas de contrôle officiel

Un comité a été créé et deux rencontres ont eu lieu en 2024. Considérant la problématique d'obtenir les données basées sur les mêmes calculs de la part des robots, il a été établi de se fier uniquement sur la production total de kgL. Un sondage sera proposé aux membres afin de connaître l'intérêt du concours et ainsi s'assurer d'une large participation. Jersey Québec espère présenter, si la réponse est positive, ses premiers récipiendaires à l'AGA de 2026.

